

## Fiche 212



## Bpifrance

Mots clés : BPI, CDC, FSI, financements, investissements, garantie

## Sommaire

1. Présentation générale .....	2
2. Missions et types de financement.....	2
2.1. Organisation de Bpifrance .....	2
2.2. Missions et types d'intervention .....	2
2.3. Modes de financement .....	3
3. Les principaux produits et outils lancés en 2015 .....	4

*Pour en savoir plus sur les interventions :*

- *d'investissement de Bpifrance en fonds propres, voir la fiche 314,*
- *de Bpifrance en financement des investissements, voir la fiche 414,*
- *de Bpifrance en financement des besoins d'exploitation, voir la fiche 427,*
- *de Bpifrance en garantie des financements bancaires, voir la fiche 504.*

[\*Retour sommaire général\*](#)

## 1. Présentation générale

Bpifrance (Banque Publique d'Investissement) est un organisme public chargé d'accompagner financièrement les entreprises à chaque étape-clé de leur développement, par le biais de crédits, garanties et/ou apports en fonds propres.

Bénéficiaire de solides partenariats régionaux, la banque soutient les entreprises traditionnellement délaissées par les investisseurs et finance plus particulièrement les projets démontrant une utilité pour l'économie nationale et/ou porteurs d'innovations.

Créée par la loi n°12-1559 du 31/12/2012, elle regroupe aujourd'hui les entités Bpifrance Financement (ex-OSEO), Bpifrance Investissement (ex-CDC entreprises) et Bpifrance Participations (ex-FSI et FSI Régions). Elle concentre un effort financier important de la part de l'État afin de soutenir l'investissement. Ainsi, elle devrait investir avec ses partenaires environ 200 milliards d'euros dans les entreprises françaises d'ici 2019.

## 2. Missions et types de financement

### 2.1. Organisation de Bpifrance

Détenue à 50% par l'État via l'EPIC BPI-Groupe et à 50% par la Caisse des Dépôts, Bpifrance détient elle-même :

- 90% du capital de Bpifrance Financement (ex-OSEO), établissement de crédit dédié au financement de l'innovation, au cofinancement bancaire et à la garantie de prêts,
- 100% du capital de Bpifrance Investissement (ex-CDC entreprises), société de gestion de portefeuille,
- 100% du capital de Bpifrance Participations (ex-FSI), qui porte les participations en fonds propres directes et indirectes de la banque.

Afin de maintenir le tissu industriel régional et garantir un financement adapté aux spécificités régionales, Bpifrance entretient un fort partenariat avec les régions grâce à la présence d'un interlocuteur unique dans chaque région.

### 2.2. Missions et types d'intervention

La mission générale de Bpifrance consiste à **stimuler l'investissement privé par l'investissement public**.

Elle intervient auprès d'entreprises et/ou des segments de marché traditionnellement peu accompagnés par les autres acteurs financiers, et ce, tout au long de leur cycle de vie. Elle accompagne également les entreprises de toutes tailles, principalement les TPE, les PME et les ETI (Entreprises de taille intermédiaire), mais également les Grandes entreprises (GE), lorsque celles-ci présentent une dimension stratégique pour l'économie nationale, les territoires ou l'emploi.

Bpifrance accompagne également les projets d'innovation et à l'export, en partenariat avec Business France et la Coface.



Elle privilégie les secteurs et les filières soutenant la politique industrielle nationale tels que le numérique, les biotechnologies, l'agroalimentaire, l'aéronautique, les éco-industries...

Elle propose ainsi des solutions de garantie et de financement adaptées à chaque étape de la vie de l'entreprise :

- aides aux entreprises pour leurs premiers besoins d'investissement : amorçage, garanties, innovation ;
- soutien de la croissance des PME : capital-risque et développement, co-financement, garanties ;
- renforcement des ETI dans leur développement et leur internationalisation : capital développement et transmission, co-financement, crédit-export, accompagnement ;
- participation au rayonnement des grandes entreprises et stabilisation de leur capital : capital transmission, co-financement crédit export, accompagnement.

## 2.3. Modes de financement

Qu'elle intervienne via ses fonds propres, des fonds partenaires ou en gestion pour compte de tiers, la Banque recherche systématiquement des co-investisseurs privés auxquels elle laisse la majorité des parts. Outil de compétitivité économique, elle agit en appui des politiques publiques et peut notamment gérer des enveloppes ou programmes confiés par l'État (par exemple pour le Programme des Investissements d'Avenir) ou d'autres organismes publics français ou étrangers (notamment européens), ainsi que des institutionnels ou des industriels privés tels que :

- les banques et investisseurs en capital-risque,
- les pôles de compétitivité (gestion du Fonds Unique Interministériel FUI), les fédérations professionnelles,
- les réseaux d'accompagnement à l'innovation ou à la création (consulaires, associatifs, professionnels,...).

Avec ses multiples partenaires, elle intervient sur 5 métiers différents :

### Cofinancement bancaire

- Prêts, crédit-bail et mobilisation de créances
- Prêts de Développement (*Prêt Croissance, Prêt d'Avenir, Prêt Vert, Prêt Numérique, Prêt Participatif*)
- Préfinancement du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) et du Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

### Fonds propres

- Prises de participations minoritaires dans les entreprises ou obligations convertibles
- Investissements en fonds propres, en direct ou via des fonds partenaires ("fonds de fonds")

### Garanties

- Garanties à hauteur de 40 % à 70 % dans les prêts bancaires

### Innovation

- Subventions, avances remboursables, prêts, investissements en fonds de fonds

### Exportation

- Prêts, participations en fonds propres et garanties financières (Bpifrance)
- Accompagnement au développement ou à l'implantation (Business France)
- Assurance prospection, cautions, préfinancement, crédits, change, investissements (Coface)

### 3. Les principaux produits et outils lancés en 2015

En 2015, de nouveaux prêts et fonds ont été lancés :

- le *Prêt crédit Export*, qui vise à faciliter l'accès des PME aux marchés internationaux sur de petits montants,
- les prêts sans garantie : *Prêt Croissance Industrie* et *Prêt Croissance Automobile*,
- le *Prêt d'Amorçage Investissement*, garanti par le FEI (Fonds Européen d'Investissement) pour renforcer les moyens financiers de l'entreprise lors de la levée de fonds sous forme de prêt de développement,
- un nouveau fonds de garantie pour le secteur de l'élevage,
- une offre de formation au « Pitch » pour aider les Start up à présenter leur activité de façon synthétique et attractive.

Enfin, à partir de fin 2016, Bpifrance sera en charge de l'activité de garantie publique à l'export (garanties couvrant les risques commerciaux pour les entreprises françaises à l'étranger), auparavant gérée par la Coface.

#### Références

- [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)